



Division des Examens et Concours
Bureau des Examens Professionnels

Les Abymes, le 06 janvier 2026

Affaire suivie par :
Melyna MICHALON
Adrienne BERGOPSOM

Le Recteur de région académique
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de
L'Education Nationale

Tél : 0590 47 81 28
Mèl : ce.dec@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
97183 Les Abymes Cedex

Objet : Ouverture des inscriptions à la VAE session mars 2026 des BTS / Diplômes sociaux / BP / CAP / BCP / CS3 / CS4 : du 16 au 31 janvier 2026

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités d'inscription à la **Validation des Acquis et de l'Expérience session mars 2026** des examens suivants : brevet de technicien supérieur, baccalauréat professionnel, certificat d'aptitude professionnelle, certificats de spécialisation de niveau 3 et 4, brevet professionnel et des diplômes sociaux (DEME, DEES, DEETS).

Le registre d'inscription sera ouvert du 16 au 31 janvier 2026 – 17h00.

Seuls les candidats ayant déposé un livret 2 sur la plateforme FranceVAE peuvent s'inscrire pour l'entretien VAE. Toute candidature incomplète ou sans pièces sera annulée.

I. Inscription à la VAE : BTS / BP / CAP/ BCP / CS3 / CS4

Le candidat doit créer son compte candidat Cyclades afin de procéder à son inscription.

L'édition du récapitulatif de votre candidature doit se faire avant la fermeture du serveur, le 31 janvier 2026. Ce récapitulatif de votre candidature, daté et signé vaut inscription définitive.

Il doit être téléversé avec les pièces justificatives dans votre « compte candidat », onglet « mes justificatifs » **au plus tard le 31 janvier 2026 à 17h00.**

II. Inscription à la VAE des Diplômes sociaux : DEES / DEETS/ DEME

Il n'y aura pas d'inscriptions pour cette session. Elles se dérouleront en septembre 2026.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de la Région Académique

Dominique BERGOPSOM

